



Commission Nationale des Juges de France
Section canaris couleurs

Réunion du 8 octobre 2016 de la section couleurs de la C.N.J.F.

Ordre du jour

- Compte-rendu de la réunion OMJ de septembre 2016
- Etablissement du nouveau standard CNJF de l'isabelle opale
- Etablissement du standard CNJF de l'isabelle cobalt
- Jury pour le National d'Avignon
- . Questions diverses

Vu le changement de date de notre réunion (déplacée à cause de l'annulation du championnat international COM de Lens) l'absence de certains collègues est compréhensible.

Compte-rendu de la réunion OMJ de Cervia (16 au 18 septembre 2016)

Déroulement examens OMJ

Théorie : 15 questions avec minimum 10 bonnes réponses

Pratique partie 1 : appellations à l'aveugle. 24 oiseaux. Tolérance de une seule erreur.

Elimination dès la deuxième erreur

Pratique partie 2 : jugement de 24 oiseaux. Tolérance de 1 point d'écart par oiseau par rapport au jugement du superviseur. Il faut au moins 18 oiseaux avec pointage respectant cette règle du « 1 point d'écart ».

Décisions techniques principales

Point 1 : Tolérance de une ou deux rémiges ou rectrices colorées chez les canaris mélanines mosaïques = pas de pénalisation pour 1 ou 2 plumes. En cas d'égalité de valeur, c'est l'oiseau avec 0 rémige ou rectrice colorée qui doit gagner. Chez les mosaïques lipochromes, pas de tolérance. On ne change rien aux exigences et critères de pénalisation.

Point 2 : pour les lipochromes jaunes à ailes blanches. il est demandé de faire circuler l'information dans tous les pays et groupes de juges. Ces oiseaux existent (avec les mêmes

qualités de blancheur des ailes et queue que chez les lipos rouges ailes blanches), leur élevage doit être développé. Il faut orienter la sélection vers ce type d'oiseau qui de plus a un facteur jaune plus citron. Bien expliquer qu'un lipo jaune ailes blanche n'est pas un simple jaune non coloré au nid mais le résultat d'une voie de sélection différente.

Point 3 : le bec jaune. L'Espagne va faire un dossier pour débiter la reconnaissance à partir de janvier 2017. Il s'agit uniquement des lipochromes. Aussi l'Urucum reprend le nom de « bec rouge Urucum ».

Point 4 : Pour les opales intensifs et schimmels, il sera exigé la non coloration artificielle des rémiges et rectrices afin d'apprécier la tonalité de ces plumes et donc la pleine expression de la mutation opale. Applicable dès la saison 2017. Il y aura donc trois mutations avec exigences de rémiges et rectrices non colorées : les jaspes, les ailes grises, les opales.

Point 5 : Noir opale. Sur proposition de la France, pour faire la distinction avec le noir mogno on demandera des stries grises foncées bleutées (au lieu de gris noir). Le fond de l'oiseau est aussi « bleuté plus clair ». Décision applicable à partir de 2017. Pour le brun opale, pas de changement pour l'instant.

Au niveau CNJF, dès cette saison 2016 il faut informer les éleveurs par la fiche de jugement. Si vous rencontrez des noirs opales à striation sans reflet bleu vous signalez sur la fiche « attention dès 2017 il faudra des stries gris foncé bleuté sur fond bleuté plus clair ». Mais attention nous jugeons encore en 2016 avec le standard actuel.

Point 6 : Noir topaze. Sur proposition de la France, il est accepté une couleur claire (chair) pour bec, pattes et ongles. Il y a donc acceptation soit de parties cornées légèrement et uniformément mélanisées soit de parties cornées de couleur chair. C'est la même chose en noir eumo.

Point 7 : l'isabelle opale. Il est confirmé ce qui avait été débattu l'an dernier. L'isabelle opale devra montrer un dessin strié avec une légère tonalité gris perle.

Point 8 : présentation de sujets isabelle eumo. Il est décidé de lancer une étude provisoire concernant cette couleur.

Point 9 : demande de reconnaissance de l'isabelle jaspe SD. Pas de standard établi maintenant ni de classes ouvertes. Sera étudié en janvier 2017 à Almeiria

Autres points étudiés

Point 10 et Point 11 : Il est demandé de rappeler à tous les corps de juges que pour les noirs et les bruns le fond de l'oiseau doit être fortement mélanisé. Il est aussi demandé de rappeler que les canaris mélanines schimmels doivent montrer du lipochrome dans le dos et non pas avoir un dos sans lipo comme les mosaïques.

Point 12 : la note de 95 doit être donnée de façon exceptionnelle (cela concerne en principe les séries où il y a beaucoup de bons oiseaux en compétition).

Point 13 : projet. L'OMJ envisage de demander à chaque pays une liste de ses « meilleurs juges OMJ » et c'est ensuite l'OMJ qui choisira les juges appelés pour le Mondial.

Point 14 : les pénalisations de l'Urucum sont réagencées. Un tableau pour la partie lipochrome + un tableau pour la partie catégorie.

Etablissement du nouveau standard CNJF de l'isabelle opale

Adaptation et réécriture de notre standard par rapport au standard OMJ (voir en annexe).

Attention : pour 2016 commencer à indiquer aux éleveurs la direction à suivre (aller vers le dessin strié) sans pénaliser fortement les oiseaux sans dessin. mais écrire sur la feuille : « attention, à partir de 2017 il faudra un dessin strié légèrement visible ». En pièce jointe le standard CNJF nouvelle formule. En moyen la section décide aussi de pénaliser un dessin trop marqué. Le standard OMJ actuel demande des stries légères.

Etablissement du standard CNJF de l'isabelle cobalt

L'isabelle cobalt est reconnu en concours dès cette saison 2016 (décision prise en 2015). Le standard OMJ a été élaboré en 2015 et diffusé. Nous le transposons dans notre standard CNJF (voir en annexe).

Notation des canaris blancs

Pour les lipochromes blancs la note maximale attribuable est 53 points à partir de cette année.

Désignation des juges pour le National et le Mondial

Pour le mondial en Espagne la demande est de 3 titulaires et un réserviste. Sont titulaires : F. Lemoine, C. Louvel, JA Eude. Réserviste : Héry

National : il se déroulera à Avignon, semaine 50. Arrivée des juges mercredi 14 décembre avec réunion en fin d'après-midi pour apprendre le maniement des tablettes). Le jugement se fera si possible sur une journée et demie : le jeudi 15 décembre + le vendredi matin. Les examens auront lieu le vendredi.

Jury : Superviseur : Glémet. Juges : 1. Balugani (Italie) + Lamouroux 2. Fernandes (Portugal) + Clodoré 3. Rodriguez (Espagne) + Aurite 4. Desaegher + Chevallier 5 Héry + Chantraine

Suppléants CNJF : B. Valdenaire

Les tablettes numériques

Ceux d'entre vous qui ont commandé et payé les tablettes vont les récupérer aujourd'hui. Ces tablettes fonctionnent sous Android et sont compatibles avec les logiciels de concours des pays étrangers. L'UOF développe cette année son propre système de jugement informatique mais il fonctionne sous windows et n'est donc pas compatible avec nos tablettes pour l'instant.

Pour le national d'Avignon, l'UOF va louer des tablettes sous windows qui seront prêtées au jury.

Pour 2017, le logiciel UOF devrait aussi fonctionner sous Android et donc utilisable avec nos tablettes.

Règles d'attribution des places lors des différents concours en France

L'UOF vient enfin de trancher et de prendre une décision claire lors de sa réunion de Bureau du 3 Février 2016. Voici la règle votée lors du congrès UOF de Juin 2016

Vote du Congrès :

National : 90, 90, 90 - 360, 360, 360

Régional : 90, 90, 90 - 360, 360, 360

Local : 90, 89, 89 - 360, 358, 358

Applicable dès 2016

Rappel pour jugements 2016

Nous rappelons qu'à partir de cette année, la coloration au nid n'est plus acceptée pour les canaris « ailes grises » et les canaris « jaspés ». La présence de rémiges et rectrices colorées sera sanctionnée dans la rubrique catégorie. On se basera pour la pénalisation de ce défaut et

pour une marge de tolérance sur les mêmes critères que pour le jugement des mélanines mosaïques.

Infos diverses

Le championnat du Monde prévu en France en janvier 2018 est annulé. C'est l'Italie qui sera l'organisatrice de ce championnat du Monde dans la ville de Céséna.

Bernard Descamps nous informe qu'il effectue sa dernière année de jugement et qu'il quittera ses fonctions de juges à compter du 1 janvier 2017.

La réunion de section se termine par un travail sur un questionnaire technique destiné à revoir certains points : un bon exercice pour nos collègues qui postulent au garde de juge OMJ mais aussi une très bonne remise en mémoire de notions de base pour tous les présents.

A noter l'excellente ambiance et convivialité tout au long de cette journée et le fait que les frais de repas ont été pris en charge par la section pour compenser l'effort fait par les collègues qui ont pris sur leur temps et leur argent pour venir s'informer et se former.

Nota : en parallèle nous avons pu observer quelques sujets en isabelle topaze, brun topaze et isabelle jaspe.

Nous vous souhaitons une bonne saison de jugement 2016

Jean-Paul Glémet
Responsable de section

Jean-Claude Richard
Secrétaire de section

ANNEXE 1

ISABELLE OPALE

Ce que dit l'Ordre Mondial des Juges

Chez l'isabelle le facteur opale réduit fortement les mélanines. Les stries sont légères mais visibles sur tout le manteau. Les mélanines sur les rémiges et les rectrices sont plus visibles et présentent une légère tonalité gris perle. Les yeux sont identiques à l'isabelle classique. Les ongles, les pattes et le bec sont de couleur chair.

Ce que dit la Commission Nationale des Juges de France

Chez ces oiseaux, il y a une forte réduction des mélanines. Sur le manteau il y aura un léger dessin strié de tonalité gris perle. Les stries seront fines et courtes se détachant sur un fond très clair. Absence de phaéomélanine. La mélanine est plus nettement visible dans les rémiges et rectrices qui devront avoir nettement cette légère tonalité gris perle.

Le bec, les pattes et les ongles seront unicolores et clairs.

Evaluation	Description	Note
TRES BON	Sujet correspondant au Standard	29
BON	Stries à peines visibles mais tonalité gris perle des rémiges et rectrices bien visible. Très légère présence de phaéomélanine	28 - 27
MOYEN	Note adaptée au degré d'imperfection. La note sera adaptée au degré d'apparition de la phaéomélanine dans le plumage ou de la disparition du voile gris perle bleuté sur les rémiges et rectrices ou d'une expression trop marquée du dessin strié. Dépigmentation perceptible en bout de quelques plumes. Présence d'écailles de dépigmentation	26 à 24
MAUVAIS	Traces évidentes de brun avec tendance au type Brun Opale ou au type Isabelle Pastel. Bec, pattes ou ongles mélanisés.	Application du système pénalisant

ANNEXE 2

ISABELLE COBALT

Ce que dit l'Ordre Mondial des Juges

Le dessin de l'eumélanine est semblable à celui du type classique. Bec, pattes et ongles de couleur chair. Un effet de diffusion de l'eumélanine brune-noisette sera visible sur la totalité du manteau jusqu'à l'extrémité des plumes, typique du cobalt, réduit suite à la dilution de l'isabelle, mais bien visible spécialement dans les parties inférieures et en particulier le ventre, indépendamment de la catégorie. L'eumélanine déjà diffuse chez les autres types cobalt, tend à assumer un effet noisette. Les lipochromes seront visibles bien que voilés (l'effet est moindre suite à la dilution isabelle).

Ce que dit la Commission Nationale des Juges de France

Le dos présentera des stries d'un beige soutenu. Ces stries seront fines, bien nettes, nombreuses et courtes (dessin en lignes parallèles interrompues). Ces stries se retrouvent aussi très nettement sur les flancs, tonalité et largeur en harmonie avec le dos. Il ne doit pas y avoir de dépigmentation en bout de plumes. Les stries seront très fines chez les intensifs, un peu moins chez les schimmels et les mosaïques. Les stries se détacheront sur un fond mélanisé modifié par la mutation cobalt.

Dans l'interstrie le lipochrome est assombri par de la mélanine diffuse mélangée.

Ce fond mélanisé devra être perceptible sur l'ensemble du plumage y compris le bas-ventre des mosaïques. Les rémiges et rectrices présenteront la même dilution que les stries du corps (tonalité en harmonie) et la mélanine y sera présente sur la totalité de la plume, à l'exception du fin liseré lipochromique sur la bordure externe.

Le dessin de tête sera particulier : front légèrement éclairci, stries sur la tête des mosaïques, lignes oculaires sans mélanine, mélanine plus étalée sur la tête des intensifs et schimmels. La nuque devra être mélanisée (absence de dépigmentation).

Le bec, les pattes et les ongles sont unicolores et clairs.

Evaluation	Description	Note
TRES BON	Sujet correspondant au Standard	29
BON	<ol style="list-style-type: none">1. Très bonne dilution, mais léger manque d'harmonie entre la tonalité des stries et les rémiges et rectrices.2. Dilution un peu moins bonne en strie ou en interstrie, mais bonne harmonie entre les stries, les rémiges et les rectrices.3. Bonne dilution et bonne forme des stries mais alignement incorrect.4. Tonalité légèrement grisâtre des stries tout en gardant un bon dessin	28 - 27
MOYEN	Note adaptée au degré d'imperfection. Stries et/ou interstrie d'une tonalité trop foncée. Manque d'harmonie net dans la dilution entre différentes zones de plumage. Manque de stries aux flancs. Mélanisation d'un flanc différente de l'autre flanc. Stries trop larges. Intersrie trop foncée ou au contraire trop éclaircie. Réduction du voile cobalt. Dessin strié confus ou trop allongé. Dessin strié trop dilué ou devenant peu visible. Dépigmentation perceptible en bout de quelques plumes. Présence d'écailles de dépigmentation.	26 à 24
MAUVAIS	Apparition d'une bavette claire ou d'un bas-ventre éclairci. Sujets envahis par le brun. Mauvaise dilution, dessin atypique : sujets tendant au type Brun cobalt ou isabelle classique. Bec, pattes ou ongles mélanisés.	Application du système pénalisant

